



**CHARLES/PERREULT**  
 Broker at  
 RE/MAX du Cartier Town of  
 Mont-Royal

514-731-7575



# LE POINT D'OUTREMONT



[www.stele-medias.com](http://www.stele-medias.com)

Au service d'Outremont depuis 1998  
 Serving Outremont since 1998

10 Mars 2021

Bi-mensuel

ÉDITION 23.05

Atteignez le sommet avec  
**Andreas Minkofski**  
 Courtier immobilier

(514) 994-2741  
 andreas.minkofski@sympatico.ca

Sutton Immobilier nous habite!

## Programme AccèsLogis Québec de la SHQ LANCEMENT D'UN CHANTIER DE 48 LOGEMENTS ABORDABLES DANS OUTREMONT

Les travaux de construction d'un immeuble de 48 logements abordables dans l'arrondissement d'Outremont ont débuté récemment. Ce chantier, une initiative de la Coopérative de solidarité Le Suroit de Montréal soutenue financièrement par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et la Ville de Montréal, représente un investissement totalisant plus de 20,7 M\$.

Au nom de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, Mme Chantal Rouleau, a pris part au lancement symbolique du chantier. Elle était accompagnée du responsable de l'habitation au comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Robert Beaudry, du maire de l'arrondissement d'Outremont, M. Philippe Tomlinson, et du trésorier du conseil d'administration de la Coopérative de solidarité Le Suroit, M. Christian Corbeil.

La SHQ, par l'entremise de son programme AccèsLogis Québec, consent une subvention de près de 3,2 M\$ pour la construction de cet édifice. Elle garantit également le prêt hypothécaire de plus de 7,5 M\$ contracté par la coopérative.

Pour sa part, la Ville de Montréal accorde plus de 9,8 M\$ à ce projet, dont 955 005 \$ sont remboursés par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) par l'entremise du Fonds du logement social, auquel contribuent 82 municipalités.

Situé à l'angle des avenues Manseau et Outremont, l'immeuble de la Coopérative de solidarité Le Suroit de Montréal abritera des logements abordables destinés à des familles et à des personnes seules. On comptera, entre autres, douze logements de trois chambres à coucher, cinq de

quatre chambres à coucher et un de cinq chambres à coucher.

« Je félicite la Coopérative de solidarité Le Suroit de Montréal, dont le travail a permis d'entreprendre ce projet qui permettra à des familles et à des personnes seules de bénéficier d'un logement abordable et sécuritaire. Cet investissement de plus de 3 253 000 \$ de notre gouvernement démontre bien les efforts et les moyens que nous prenons pour accélérer la construction de logements. C'est toujours une fierté de contribuer à donner vie à de tels projets! »  
 Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

« Je suis heureuse de constater le travail conjoint du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal qui, avec la collaboration de nombreux partenaires, ont décidé d'aller de l'avant avec la construction de la Coopérative de solidarité Le Suroit de Montréal. Notre gouvernement poursuit ses efforts pour répondre aux besoins des citoyens et pour créer des milieux de vie de qualité, accessibles et durables. »  
 Chantal Rouleau, ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal

« Nous souhaitons que toute la population, peu importe le quartier, puisse se loger convenablement à Montréal, et ce, de manière pérenne. C'est non seulement important pour assurer une mixité sociale dans tous les arrondissements, mais également pour maintenir de jeunes familles en ville. Ce projet de la Coopérative de solidarité Le Suroit de Montréal en est une belle démonstration et s'ajoute à d'autres annonces récentes dans le cadre de notre stratégie de 12 000 logements sociaux et abordables. »

Robert Beaudry, responsable de l'habitation au comité exécutif de la Ville de Montréal

« Je suis fier de la concrétisation de ce beau projet et je tiens à saluer tout le travail de la Coopérative de solidarité Le Suroit. Cet immeuble sera construit aux abords du nouveau campus MIL, un des plus importants développements des dernières années, qui revitalisera tout le centre de l'île de Montréal. Par un développement inclusif, le projet contribuera assurément à la mixité du quartier. »

Philippe Tomlinson, maire de l'arrondissement d'Outremont

« Nous sommes heureux que ce magnifique projet se concrétise. Le chemin parcouru a été long, mais bientôt la Coopérative permettra à des dizaines de familles et à plusieurs individus à faible et moyen revenu de se loger adéquatement. Aujourd'hui, c'est le travail acharné des membres de la Coopérative qui est souligné et c'est aussi une reconnaissance pour les initiatives citoyennes visant la réalisation de projets communautaires. »

Christian Corbeil, trésorier du conseil d'administration de la Coopérative de solidarité Le Suroit de Montréal

Faits saillants :

- Les locataires de 38 de ces 48 logements bénéficieront du Programme de supplément au loyer de la SHQ, ce qui leur permettra de déboursier seulement 25 % de leurs revenus pour se loger. Cette aide additionnelle de près de 654 000 \$ sur cinq ans est assumée à 90 % par la SHQ et à 10 % par la Ville de Montréal. La partie de la Ville est remboursée par la CMM.
- Ce projet reçoit également une contribution financière de 70 000 \$ du programme Rénovation Québec de la SHQ. Cette somme est financée à parts égales par la SHQ et par la Ville de Montréal.

• Sous l'actuel gouvernement, 1 410 logements abordables ont été livrés sur le territoire de la ville de Montréal, et 1 442 unités étaient en voie de réalisation dans les programmes AccèsLogis Québec de la SHQ et AccèsLogis Montréal en date du 31 janvier 2021.

• Les projets AccèsLogis Québec sont réalisés grâce à des contributions conjointes de la SHQ et de la Ville de Montréal. De plus, l'Entente-Cadre Réflexe Montréal, signée par le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal en décembre 2016, reconnaît le statut particulier de la métropole et prévoit le transfert à la Ville des budgets et de la responsabilité relatifs au développement de l'habitation.

À propos de la Société d'habitation du Québec

En tant que chef de file en habitation, la SHQ a pour mission de répondre aux besoins en habitation des citoyens du Québec. Pour ce faire, elle offre des logements abordables ou à loyer modique et elle propose un éventail de programmes d'aide favorisant la construction et la rénovation résidentielles, l'adaptation de domicile et l'accession à la propriété. De plus, la SHQ stimule l'établissement de partenariats avec les collectivités, la concertation entre les acteurs du milieu et l'innovation. Pour en savoir plus sur ses activités, consultez le [www.habitation.gouv.qc.ca](http://www.habitation.gouv.qc.ca).

Facebook : SocietehabitationQuebec  
 Twitter : HabitationSHQ

SOURCE Cabinet de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

<http://www.habitation.gouv.qc.ca>



NOUVEAU PRIX



905 PLYMOUTH # 302

Le Sax Phase 1... Rare sur le marché! 3 C.A.C. Unité impeccable et ultra lumineuse.  
 Balcon très spacieux avec jolie vue dégagée orientation sud-est. 2 garages, vaste espace de rangement.

\$879,000



ROYAL LEPAGE TENDANCE

Agence immobilière

263 Boul. Graham, Mont-Royal (QC), H3P 2C7

Complicité en toute simplicité!

Anne & Liane  
**REDDING**  
 PROFESSIONNELLES EN IMMOBILIER

ANNE REDDING, Courtier immobilier  
 514.573.2663  
 redding.anne@gmail.com

LIANE REDDING, Courtier immobilier  
 514.737.8963  
 liane.redding@sympatico.ca



Andrée,  
le personnel, ses voisins  
et amis partagent tous  
**l'essentiel;**  
**être aimé**

— VOUS ÊTES INVITÉS À —  
NOTRE VISITE VIRTUELLE VIP

**LE VENDREDI 19 MARS - 16 H**  
**LE SAMEDI 20 MARS - 11 H**

**Inscrivez-vous dès maintenant!**  
**visitevirtuellecogir.ca**

- Une équipe attentionnée, disponible 24/7
- Des repas savoureux préparés par un chef
- Des loisirs réinventés pour une ambiance dynamique

**Informez-vous sur nos promotions en cours!**

1000, avenue Rockland, Outremont  
**514 273-8554 | manoiroutremont.ca**

## Lettre Ouverte **TOMLINSON 1<sup>ER</sup>**

En 2017, les Outremontais ont élu Projet Montréal à la Mairie de l'arrondissement. On peut affirmer, sans se tromper, que plusieurs ont été charmés par les promesses de faire de la politique autrement. Participation citoyenne, autonomie des arrondissements et implication de tous étaient des concepts véhiculés à qui mieux mieux en campagne électorale. Aujourd'hui force est d'admettre que ces espoirs sont cruellement déçus.

Dès les premiers jours de son mandat, l'équipe Tomlinson nous a montré de quel bois elle se chauffait. On a refusé à Céline Forget un réaménagement de son balcon arrière, pourtant approuvé par le CCU, pour des raisons obscures mais sans doute motivées par le fait que Mme Forget était une conseillère défaite à l'élection. On a expulsé M. Lussier, candidat défait à la Mairie, de son poste bénévole de vice-président du CCU. On n'a même pas caché que c'était une revanche politique, bien que l'attribution d'une prime de près de 2000\$ par an pour ce poste à Mme Patreau ait pu y être également pour quelque chose. M. Tomlinson et ses conseillers font face à la justice dans ce dossier ayant été traînés devant le Tribunal des droits de la personne par les procureurs de la Commission.

La notion de consultation publique fut également rapidement mise de côté. La politique de stationnement fut élaborée en catimini, sans même impliquer le seul élu de l'opposition. Devant l'insatisfaction citoyenne, devant l'évidence qu'une consultation publique allait être imposée par la loi, on a continué de se traîner les pieds et un an après ladite consultation, toujours pas de réponse de la Mairie. On observe des pseudos sondages bâclés et biaisés qui donnent l'impression que l'on cherche davantage à faire confirmer nos positions que de réellement prendre le pouls des citoyens. En fait cette administration ne cherche qu'à consulter que ceux qui pensent comme eux.

La vision démocratique de M Tomlinson et Projet Montréal Outremont peut en fait se résumer ainsi : Nous avons été élus et pendant quatre ans on peut faire ce

qu'on veut. Tel un suzerain, M Tomlinson décide de tout et dispense ses faveurs à ses partisans. Et les faveurs ne manquent pas! Il y a eu l'épisode des fonds Covid où on n'a pas hésité à bafouer les règlements de l'arrondissement afin de mieux allouer des fonds à des organismes dirigés par des membres de l'exécutif de Projet Montréal Outremont. Il y a eu le règlement hors cour pour une synagogue sur la rue Bernard en dépit du référendum et des promesses électorales. Il y a eu la régularisation d'une situation illégale, en dépit des recommandations de l'ombudsman, pour le propriétaire du 34 Maplewood, qui est également propriétaire du local loué par Projet Montréal lors de la dernière campagne électorale.

Mais le sublime de l'arbitraire, on y a eu droit dans le cas du 367 Querbes. Dans ce dossier, un sympathisant s'est vu accordé une dérogation pour sa propriété, déjà en dérogation, et ce malgré le refus unanime du CCU. Questionné à savoir pourquoi la dérogation fut accordée au 367 alors qu'une dérogation mineure venait d'être refusée au propriétaire du 375 Querbes, M. Tomlinson a affirmé, et je cite, "on n'a pas à motiver nos décisions". Louis XIV n'aurait pas dit mieux!

Mais la comparaison avec ce grand souverain de la Renaissance ne s'arrête pas là. Il semble que comme lui, M. Tomlinson ait développé un goût pour le luxe et l'ostentatoire. Cela a commencé par l'affirmation que le chalet du parc Joyce se voulait être la Lamborghini des chalets de parc, que le chalet du parc du parc Outremont serait la Porsche et celui du parc Pratt la Ferrari. Mais le summum on vient de l'atteindre avec la dépense de plus de 500 000\$ pour une placette de moins de 3000 pieds carrés sur Champagnon, soit plus de 150\$ la tuile de 1 pied carré. Une chance que M. Tomlinson n'eût pas la superficie de Versailles pour sévir.

Mégalomanie et arbitraire ont généralement mené à la chute de la plupart des régimes déconnectés de la réelle volonté des citoyens. Outremont mérite mieux!

**Marc Poulin, Avenue de la Brunante**

## Lettre ouverte **AVENUE MARIE-STÉPHANE: DOGMATISME ET SUBORDINATION**

Une nouvelle avenue dans le campus MIL portera le nom d'avenue Marie-Stéphane en l'honneur de Sœur Marie-Stéphane, de la congrégation des Sœurs des Saints Noms de Joseph et de Marie, qui fonda l'École supérieure de musique d'Outremont qui deviendra l'École de musique Vincent-d'Indy. Bien que la nomination soit bien à propos, on peut s'interroger sur les raisons qui ont poussées l'administration Projet Montréal à tronquer le mot Sœur dans le nom de la rue pour ne garder que le prénom. Je doute fort qu'en son temps personne n'eut osé appeler Sœur Marie-Stéphane par son simple prénom en public. Cet événement, bien anodin en apparence, témoigne cependant de problématiques bien plus profondes dans la gestion de notre arrondissement.

Dans un échange sur la page Facebook de notre Maire, j'ai tenté d'avoir réponse à cette interrogation. En effet, je considère que tronquer le nom de la personne que l'on veut honorer est non seulement irrespectueux, mais que par le fait même on a manqué une occasion de souligner, indirectement, l'apport de la congrégation qui a tant fait pour Outremont. Certaines personnes ont volé à la rescousse du Maire en tentant d'arguer que les préfixes religieux ou autres ne font jamais partie de la toponymie. Pourtant cette règle est loin d'être absolue tel qu'en font foi les lieux suivants à Montréal: Place et la rue du Frère André, le Parc Sœur Madeleine Gagnon, le Parc Mahatma Gandhi, 2 parcs du Père Marquette, la rue du Père Marcoux, l'avenue du Père de Foucauld, Place Monseigneur Charbonneau, boulevard Curé Labelle, la rue du Président Kennedy, la rue du notaire Girard, la rue du docteur Penfield. Ce n'est

pas une règle toponymique.

En fait on a affaire à une décision consciente de Projet Montréal d'agir ainsi. D'ailleurs notre Maire a même affirmé dans nos échanges "Qu'elle ait été soeur ou non, nous sommes heureux d'avoir son nom sur une de nos avenues." Comme si le fait d'avoir été Sœur était une tare! Venant d'une administration pourtant si prompt à reconnaître le fait religieux dans d'autres circonstances, cela est plutôt décevant. L'administration s'oppose à ce que le port des religieux soit réglementé, soit, mais n'est pas prête à tolérer le mot Sœur sur un panneau de rue!

M. Tomlinson, fidèle à ses habitudes, a tenté de faire porter le blâme sur d'autres, ici la Société d'Histoire d'Outremont. Mais il m'a été confirmé que cette dernière aurait souhaité que le nom Sœur soit retenu, mais la ville centre en a décidé autrement. Et là le bât blesse à nouveau. J'ai tenté d'obtenir de M. Tomlinson qu'il présente un amendement à la réunion du conseil de ville officialisant le nom afin que Sœur soit ajouté. J'ai seulement eu droit à un émoticône méprisant. En fait, ceci est un autre exemple de l'avilissement de notre Maire aux politiques de son parti à la ville centre. Plutôt que de prendre la cause juste et de la défendre au conseil de ville en notre nom, notre backbencher de Maire, plus loyal à son parti qu'à ses citoyens, préfère étouffer l'affaire.

Petite histoire mais qui témoigne, oh combien, de comment les choses sont menées à Outremont avec Projet Montréal : Dogmatisme et subordination à la ville centre. Outremont mérite mieux!

**Marc Poulin, Avenue de la Brunante**

# PROJET DE RÈGLEMENT AO-524 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE (1177)

Règlement modifiant le Règlement de zonage 1177 afin d'agrandir la zone PB-14 à même la zone RB-8 et permettre la création d'un parc-école

L'arrondissement s'apprête à céder un terrain à l'encontre de nos intérêts

L'école Lajoie, constituée de deux bâtiments (un sur Lajoie et l'autre sur Outremont), reçoit de plus en plus d'élèves et souhaite agrandir sa cour. Le terrain de stationnement hors rue sur Champagneur, voisin de la cour d'école, suscite de l'intérêt.

L'arrondissement entend le céder à l'école qui en fera un mini parc avec divers jeux et promet d'en laisser l'accès aux Outremontais le soir et les fins de semaine.

Mais pourquoi se départir d'un terrain public et perdre cet avoir collectif alors que l'arrondissement pourrait très bien réaliser ce mini-parc et le rendre accessible aux élèves de Lajoie durant les jours de classes?

La meilleure façon d'assurer l'avenir de cet espace est de le conserver. Dans ce secteur de triplex, proche de l'avenue Bernard, il a une grande importance pour Outremont. Qu'il devienne une aire de stationnement de voitures électriques, de vélos, un mini-parc, une coop, ou autre... qui peut prédire les besoins de l'arrondissement dans 25 ans? Laissons la vocation de cette parcelle évoluer selon nos besoins à venir. Faisons-en un mini-parc maintenant si les citoyens et commerçants sont en accord, mais sans le céder.

Si l'école en devient propriétaire, elle pourrait éventuellement décider de vendre un des bâtiments ou les deux pour des raisons qui lui appartiennent et le terrain de jeux partirait avec la vente.



Céder un terrain public est une démarche sérieuse, irréversible.

De plus, l'accès aux jeux n'est pas toujours possible lorsque ceux-ci sont dans l'enceinte de l'école. Prenons celui de l'école Guy-Drummond, par exemple. La clôture de la cour d'école est souvent

fermée les soirs et la fin de semaine. Les enfants n'ont pas accès aux jeux qui ont pourtant été payés par l'arrondissement.

Pourquoi nous faudrait-il devenir locataires d'un espace dont nous sommes propriétaires? Sur Champagneur, l'arrondissement doit garder ce terrain,

consulter les Outremontais sur son usage, le convertir en mini-parc public si tel est la volonté, créer une entente avec l'école et conserver le contrôle sur l'accès au parc.

Tout le monde y trouverait son compte.

**Céline Forget**

## DÉSIREZ • RECHERCHEZ • HABITEZ



**1650 NORWAY**  
Grand semi-détaché, 3 CAC, 1+1 SDB, salle familiale au rdc, garage double



**56 DOBIE**  
Lumineux et spacieux bas de duplex complètement rénové, 3 CAC, 2 SDB, garage, entrée privée au sous-sol idéale pour un bureau.



**775 PLYMOUTH #401**  
Eden • Location  
Condo 2 CAC, 2 SDB



**592 ALGONQUIN**  
Élégance, luminosité et espace ne sont que quelques qualificatifs pour décrire cette propriété rénovée de 4+1 CAC & 3 SDB. Idéalement située dans le secteur ouest de VMR sur un terrain de 5,657pc.



**BRIGITTE MACK**

COURTIER IMMOBILIER  
cel; 514-824-2132  
brigittemack@me.com  
www.brigittemack.ca  
groupe sutton immobilia inc

# On a tous de bonnes questions sur la vaccination



**Les raisons de se faire vacciner sont nombreuses. On le fait entre autres pour se protéger des complications et des risques liés à plusieurs maladies infectieuses, mais aussi pour empêcher la réapparition de ces maladies évitables par la vaccination.**

**La campagne de vaccination contre la COVID-19 en cours vise à prévenir les complications graves et les décès liés à la COVID-19. Par la vaccination, on cherche à protéger notre système de santé et à permettre un retour à une vie plus normale.**

## Quand la vaccination a-t-elle commencé ?

La vaccination contre la COVID-19 a débuté au Québec dès la réception des premières doses en décembre 2020. Puisque la disponibilité des vaccins est restreinte, certains groupes plus à risque de développer des complications liées à la COVID-19 sont vaccinés en priorité. À mesure que les vaccins seront disponibles au Canada, la vaccination sera élargie à d'autres groupes.

## Ordre de priorité des groupes à vacciner

- 1 Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou dans les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
- 2 Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers.
- 3 Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées.
- 4 Les communautés isolées et éloignées.
- 5 Les personnes âgées de 80 ans ou plus.
- 6 Les personnes âgées de 70 à 79 ans.
- 7 Les personnes âgées de 60 à 69 ans.
- 8 Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.
- 9 Les adultes de moins de 60 ans sans maladie chronique ni problème de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.
- 10 Le reste de la population de 16 ans et plus.

## Quelle est la stratégie d'approvisionnement des vaccins ?

Le gouvernement du Canada a signé des accords d'achats anticipés pour sept vaccins prometteurs contre la COVID-19 auprès des compagnies suivantes : AstraZeneca, Johnson & Johnson, Medicago, Moderna, Novavax, Pfizer et Sanofi Pasteur/GlaxoSmithKline. Ces achats sont conditionnels à l'autorisation des vaccins par Santé Canada.

À ce jour, les vaccins des compagnies Pfizer et Moderna ont obtenu l'autorisation d'être distribués au Canada. Des vaccins de plus d'une compagnie seront utilisés afin d'accélérer la vaccination contre la COVID-19.

## Quels types de vaccins contre la COVID-19 sont étudiés?

Trois types de vaccins font l'objet d'études à l'heure actuelle.

- 1 Vaccins à ARN:** Ces vaccins contiennent une partie d'ARN du virus qui possède le mode d'emploi pour fabriquer la protéine S située à la surface du virus. Une fois l'ARN messenger à l'intérieur de nos cellules, celles-ci fabriquent des protéines semblables à celles qui se trouvent à la surface du virus grâce au mode d'emploi fourni par l'ARN messenger. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle. Le fragment d'ARN est rapidement détruit par les cellules. Il n'y a aucun risque que cet ARN modifie nos gènes.
- 2 Vaccins à vecteurs viraux:** Ils contiennent une version affaiblie d'un virus inoffensif pour l'humain dans lequel une partie de la recette du virus de la COVID-19 a été introduite. Une fois dans le corps, le vaccin entre dans nos cellules et lui donne des instructions pour fabriquer la protéine S. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle.
- 3 Vaccins à base de protéines:** Ils contiennent des fragments non infectieux de protéines qui imitent l'enveloppe du virus. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle.

## Le vaccin à ARN messenger peut-il modifier notre code génétique?

**Non.** L'ARN messenger n'entre pas dans le noyau de la cellule et n'a aucun contact avec l'ADN qui y est contenu. Il ne peut donc y apporter aucun changement.

## Comment le vaccin agit-il?

Lorsqu'une personne reçoit un vaccin contre le virus qui cause la COVID-19, son corps prépare sa défense contre ce virus. Une réaction immunitaire se produit, ce qui permet de neutraliser le virus en produisant des anticorps et en activant d'autres cellules de défense. La vaccination est une façon naturelle de préparer notre corps à se défendre contre les microbes qu'il pourrait rencontrer.

La plupart des vaccins en développement contre la COVID-19 favorisent la production d'anticorps pour bloquer la protéine S, la protéine qui permet au virus d'infecter le corps humain. En bloquant la protéine S, le vaccin empêche le virus d'entrer dans les cellules humaines et de les infecter.

Le virus qui cause la COVID-19 est composé d'un brin de matériel génétique, l'ARN (acide ribonucléique), entouré d'une enveloppe. À la surface du virus, on trouve des protéines, dont la protéine S (spicule) qui lui donne sa forme en couronne, d'où son nom, coronavirus.



## Quels sont les effets secondaires du vaccin contre la COVID-19?

Des symptômes peuvent apparaître à la suite de la vaccination, par exemple une rougeur ou de la douleur à l'endroit de l'injection, de la fatigue, de la fièvre et des frissons. Moins fréquentes chez les personnes âgées de plus de 55 ans, ces réactions sont généralement bénignes et de courte durée.

À ce jour, aucun effet indésirable grave n'a été identifié avec les vaccins à base d'ARN. D'autres problèmes, qui n'ont aucun lien avec le vaccin, peuvent survenir par hasard (ex.: un rhume ou une gastro).

Le vaccin ne peut pas causer la COVID-19, car il ne contient pas le virus SRAS-Co-V2, responsable de la maladie. Par contre, une personne qui a été en contact avec le virus durant les jours précédant la vaccination ou dans les 14 jours suivant la vaccination pourrait quand même développer des symptômes et contracter la COVID-19.

Il est important de continuer d'appliquer les mesures sanitaires jusqu'à ce qu'une majorité de la population ait été vaccinée.

## Pourquoi a-t-il fallu 40 ans pour développer un vaccin contre la grippe, et seulement 9 mois pour en fabriquer un contre la COVID-19?

Les efforts déployés par le passé, notamment lors de l'épidémie de SRAS en 2003, ont permis de faire avancer la recherche sur les vaccins contre les coronavirus et d'accélérer la lutte contre la COVID-19.

Actuellement, près d'une cinquantaine de vaccins contre la COVID-19 font l'objet d'essais cliniques partout dans le monde — fruit d'une collaboration scientifique sans précédent. Pour favoriser le développement rapide des vaccins dans le respect des exigences réglementaires, des ressources humaines et financières considérables ont été investies.

Les autorités de santé publique et réglementaires de plusieurs pays, dont le Canada, travaillent activement pour s'assurer qu'un plus grand nombre de vaccins sécuritaires et efficaces contre la COVID-19 soient disponibles le plus rapidement possible.

## Pourquoi faut-il deux doses de vaccin?

La deuxième dose sert surtout à assurer une protection à long terme. Dans le contexte actuel de propagation très élevée de la COVID-19, l'administration de la deuxième dose peut être reportée afin de permettre à plus de gens d'être vaccinés.

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

☎ 1 877 644-4545

Québec 

# LA COLLECTE DE DENRÉES ALIMENTAIRES MIRACLE MONTRÉAL EST DE RETOUR LE 13 MARS 2021

Appel urgent d'aide pour les montréalais dans le besoin

Les Montréalais sont appelés à aider à nourrir le nombre croissant de personnes confrontées à l'insécurité alimentaire avec la collecte de denrées du MIRACLE MONTRÉAL LE 13 MARS DÈS 10AM en posant un geste simple : déposer une denrée non périssable devant leur porte à 10am. N'oubliez pas d'inscrire votre don de denrées à [miraclemontreal.org](http://miraclemontreal.org)

Des milliers de bénévoles feront la collecte des dons dans leur quartier et les distribueront aux banques alimentaires, organisations et individus dans le besoin. La collecte aura lieu dans la région du Grand Montréal, Laval, et les banlieues de la rive sud.

L'appel urgent pour aider à approvisionner le garde-manger des Montréalais dans le besoin s'est multiplié pendant la deuxième vague de la pandémie, aggravée par le fait que de plus en plus de personnes sont sans emploi sur une longue période.

À Montréal, les 200 000 personnes qui comptent déjà sur les organismes communautaires pour leurs besoins alimentaires ont vu de nombreux services suspendus en raison de la pandémie. De nombreuses personnes vulnérables ont reçu un accès limité à l'aide alors que le nombre de personnes dans le besoin a augmenté en raison des mesures de confinement et des pertes d'emploi. La moitié des appels passés au 211, la ligne d'assistance gratuite de Montréal, concernent le besoin en nourriture. Les banques alimentaires canadiennes ont déclaré que l'année de la pandémie a été l'année la plus difficile de leur histoire. La toute première initiative populaire de collecte de denrées alimentaires à Montréal fut celle du Miracle du 13 septembre qui a

vu participer plus de 2 000 bénévoles pour ramasser des denrées à plus de 10 000 portes. Près de 25 000 kilos de dons ont été amassés et redistribués aux 200 familles qui avaient enregistré un besoin et à près de 100 banques alimentaires et organisations.

Les résidents sont invités à devenir

bénévole pour la collecte dans leur quartier en s'inscrivant sur le site internet: <https://miraclemontreal.org/>

Les mesures sanitaires en place seront strictement respectées. Il n'y aura pas de sollicitation aux portes. Les bénévoles se contenteront de ramasser la ou les denrées alimentaires que les résidents

auront laissées. Ce sera bien plus qu'une collecte de denrées alimentaires : ce sera une célébration de la bonté et de la bienveillance à l'échelle de la ville. Les barrières seront soulevées, des liens seront tissés, la vie des gens sera illuminée. Les communautés se rassembleront, la ville ne sera plus jamais la même.



**Pour vendre votre propriété à votre avantage!**  
**To sell your property to your advantage!**

Encadrement professionnel pour 2% à 3% de provision.  
Vous payez quand c'est vendu!

Broker services for 2% to 3% commission.  
You pay when it's sold!




**JOEL LEVENTON**  
Courtier immobilier résidentiel | Residential real estate broker  
514 708-9291 | [joel.leventon@outlook.com](mailto:joel.leventon@outlook.com)

**POUR FAIRE CONNAITRE VOTRE QUARTIER ET VOS CONCITOYENS**

INFORMATION MUNICIPALE = PARTICIPATION ÉLECTORALE  
SOUTENEZ LA DÉMOCRATIE DE MONT-ROYAL

ÉCRIEZ DANS NOTRE JOURNAL COMMUNAUTAIRE!  
TOUT CE QUI SE PASSE À MONT-ROYAL NOUS INTÉRESSE!

NOUS NE POUVONS PUBLIER UNE LETTRE QUI N'EST PAS SIGNÉE OU IDENTIFIÉE COMPLÈTEMENT  
WE CANNOT PUBLISH A LETTER THAT IS NOT SIGNED OR COMPLETELY IDENTIFIED

[redaction@steele-medias.com](mailto:redaction@steele-medias.com)  
**514-570-1855**











**OFFRES D'EMPLOIS; REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES RECHERCHÉS!**  
**TERRITOIRES: VILLE MONT-ROYAL, OUTREMONT, EST DE LAVAL**



**OFFRES D'EMPLOIS; COMMIS AUX MÉDIAS SOCIAUX!**  
**TERRITOIRES: VILLE MONT-ROYAL, OUTREMONT, EST DE LAVAL**

VOUS AIMEZ LA VENTE ET LA PUBLICITÉ? VOUS AVEZ UN PETIT CÔTÉ CITOYEN, AIMANT CONTRIBUER À VOTRE COMMUNAUTÉ ET EN FAIRE PARTIE? VOUS VOULEZ UN TRAVAIL OU VOUS CONTRÔLEZ VOTRE HORAIRE (TEMPS PARTIEL OU PLEIN) ET TRAVAILLEZ À PARTIR DE VOTRE DOMICILE? NOUS POUVONS PEUT-ÊTRE NOUS ENTENDRE! VENEZ NOUS AIDER À GARDER VIVANTE LA FLAMME DES MÉDIAS LOCAUX, INDÉPENDANTS ET COMMUNAUTAIRES AVEC NOUS! TOUT EN FAISANT UN TRAVAIL QUI VOUS VAUDRA LA RECONNAISSANCE DE VOTRE COMMUNAUTÉ. CONTACTEZ MOI AUJOURD'HUI!

REDACTION@STEELE-MEDIAS.COM • 514-570-1855

# UN CRI DU CŒUR

VINCENT CADORETTE

La 33<sup>e</sup> édition de la semaine québécoise de la déficience intellectuelle aura lieu du 21 au 27 mars prochain, portée par la parole de deux ambassadeurs : Gabrielle Marion-Rivard, une comédienne chevronnée vivant avec une déficience intellectuelle et Vincent-Guillaume Otis, acteur émérite dont le frère vit avec une déficience intellectuelle. Évidemment, en raison des circonstances actuelles, l'évènement sera tenu en ligne. Le but de ce noble évènement est de déconstruire les préjugés qui entourent la déficience intellectuelle et de mettre de l'avant les contributions de ce groupe de personnes. Effectivement, la thématique de la démystification de la déficience intellectuelle sera explorée à travers une série de témoignages de personnes de différentes générations (enfants, étudiants, travailleurs, personnes vieillissantes et couples) afin de démêler les pensées populaires et faire en sorte que le public se questionne sur ses propres visions à l'égard des personnes ayant une déficience intellectuelle. Ainsi, cet évènement annuel propose un autoapprentissage sur le sujet en se posant des questions telles que : «pourquoi je pense qu'une personne ayant une déficience intellectuelle ne peut travailler, avoir une vie amoureuse, vivre en appartement, etc. D'où me viennent ces informations ?».

Pour Anik Larose, directrice générale de la Société québécoise de la déficience intellectuelle, la démystification des préjugés à l'égard de ces personnes est une des clés à leur intégration dans la société, notamment au niveau de l'emploi et de l'accès au logement. À ce sujet, elle sonne l'alarme. Effectivement, en ce qui concerne l'intégration à l'emploi, les personnes vivant d'une déficience intellectuelle touchent seulement 4,36 \$

de salaire par jour, bonifié de l'assistance sociale. Madame Larose explique que la situation de ces personnes s'apparente à un stage perpétuel. Pour remédier à ces conditions précaires, la Société québécoise de la déficience intellectuelle est en discussion avec le gouvernement du Québec pour augmenter la rémunération journalière pour les personnes vivant avec une déficience intellectuelle afin qu'elles puissent minimalement vivre avec dignité. Toutefois, madame Larose ajoute que : «c'est bien beau les discussions et être



## «Ces enfants-là ne peuvent pas apprendre»

Ah ?  
À quelle page  
avez-vous lu ça?



Jordan  
4<sup>e</sup> année de son  
école de quartier

réceptif, mais il est temps d'observer des actions.»

De plus, la crise sanitaire actuelle vient exacerber la situation. Il n'y a eu aucune mention de ce groupe d'individus dans les points de presses quotidiens du premier ministre François Legault depuis le début de la pandémie de la COVID-19: «ce groupe invisible est ignoré dans ces temps de crise. En apparence, il y a une amélioration des conditions des personnes vivant avec une déficience

intellectuelle, mais en réalité, il n'y a aucune amélioration.» Effectivement, cette pandémie a créé un déficit financier au niveau des ressources gouvernementales, et elle craint que l'allocation des ressources pour les personnes vivant avec une déficience intellectuelle ne disparaisse au profit d'autres enjeux plus médiatisés. Ainsi, elle espère que la visibilité de la 33<sup>e</sup> édition de la semaine québécoise de la déficience intellectuelle puisse amener une certaine volonté politique pour améliorer le sort de ces personnes marginalisées.

## LA COLLECTE DE DENRÉES ALIMENTAIRES DU MOUVEMENT MIRACLE DE RETOUR À MONT-ROYAL LE 13 MARS

À la suite d'une première initiative couronnée de succès le 13 septembre 2020, la collecte de denrées organisée par le mouvement Miracle en soutien aux personnes précipitées dans le besoin pendant la pandémie de COVID-19 sera de nouveau de passage dans la région montréalaise le 13 mars. Les résidents de Mont-Royal sont invités à participer en grand nombre cette fois encore. Pour ce faire, ils n'ont qu'à déposer quelques denrées non périssables au pas de leur porte le 13 mars à 10 h. Des bénévoles seront à l'œuvre pour les récupérer.

« Nous avons la chance à Mont-Royal d'habiter un milieu de vie privilégié, » souligne la conseillère Michelle Setlakwe. « Les familles monteroises savent faire preuve d'empathie envers les moins nantis et de nombreux foyers ont répondu à l'appel en septembre dernier. La Ville compte sur la solidarité des résidents une nouvelle fois pour cette initiative inspirante. »

Né d'évènements semblables en Ontario et dans les Territoires du Nord-Ouest, le chapitre montréalais du mouvement Miracle redistribue par la suite les dons de denrées à des milliers de foyers en détresse. Il s'agit d'une aide inespérée pour des gens qui ont vu leurs conditions de vie se précariser depuis le début de la pandémie.

Il est possible de visiter le [www.miraclemontreal.org](http://www.miraclemontreal.org) afin d'en apprendre davantage, voire se porter bénévole pour la collecte.

« Tout le monde n'a pas le temps nécessairement de parcourir les rues en tant que bénévole. Ceux qui le peuvent sont encouragés à prêter main forte à la démarche. Mais déposer quelques denrées à la porte, c'est tout simple. Tous les membres du conseil municipal comptent faire leur part ce samedi 13 mars. Les résidents répondront aussi à l'appel, j'en suis convaincue » conclut Michelle Setlakwe.

### The Miracle Movement Food Drive returns to Mount Royal on March 13

Following the success of its first initiative on September 13, 2020, the Miracle Movement Food Drive will be returning to the Montreal region on March 13 to help those impacted by the COVID-19 pandemic. Mount Royal residents are asked to give generously again this year by leaving a non-perishable food donation on their doorstep by 10:00 on March 13. Volunteers will be touring the neighbourhood to collect them.

“In Mount Royal, we are very fortunate to live in such privileged surroundings,” said Councillor Michelle Setlakwe. “Families in the Town of Mount Royal feel for those in need and many households donated last September. The Town is counting on residents to come together once again for this inspiring initiative.”

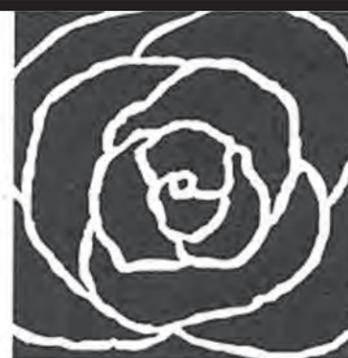
Inspired by similar events in Ontario and the Northwest Territories, the Montreal branch of the Miracle movement will then distribute the food donations to thousands of

households in need. This a welcome boost for those who have fallen on hard times since the start of the pandemic.

To learn more or to volunteer to collect donations, visit [www.miraclemontreal.org](http://www.miraclemontreal.org).

“Not everyone has the time to volunteer and go door to door, but those who are able to are encouraged to take part in the effort. Leaving food on your doorstep is an easy way to make a difference. All members of the Town Council intend to do their part on Saturday, March 13 and I am confident that residents will also answer the call,” said Councillor Setlakwe.

Source: comms VMR



MARIE VERMETTE inc.

Fleurs, plantes et objets choisis

801 avenue Laurier Est, Montréal  
Tél: (514) 272-2225 • Livraison

# We all want to know more about COVID-19 vaccination



There are many reasons to get vaccinated, including protecting ourselves from the complications and dangers caused by infectious diseases, but also to stop the return of infectious diseases that are avoidable through vaccination.

The COVID-19 vaccination campaign now underway is aimed at preventing serious complications and death from COVID-19. We also use vaccination as a way of protecting our healthcare system and getting back to a more normal life.

## When did the vaccination campaign start?

COVID-19 vaccination in Québec began in December 2020 with the delivery of the first vaccine doses. Because the availability of vaccine is limited, categories of people deemed at higher risk of developing COVID-19 complications have been given priority. As more vaccine becomes available in Canada, the categories of recipients will be extended.

## Order of priority of recipients of COVID-19 vaccines

- 1 Vulnerable people and people with a significant loss of autonomy who live in residential and long-term care centres (CHSLDs) or in intermediate and family-type resources (RI-RTFs)
- 2 Workers in the health and social services network who have contact with users
- 3 Autonomous or semi-autonomous people who live in private seniors' homes (RPAs) or in certain closed residential facilities for older adults
- 4 Isolated and remote communities
- 5 People 80 years of age or older
- 6 People 70 to 79 years of age
- 7 People 60 to 69 years of age
- 8 Adults under 60 years of age who have a chronic disease or health problem that increases the risk of complications of COVID-19
- 9 Adults under 60 years of age who do not have a chronic disease or health problem that increases the risk of complications, but who provide essential services and have contact with users
- 10 Everyone else in the general population at least 16 years of age

## What supply strategy was used to acquire the vaccines?

The Government of Canada signed advance purchase agreements for seven promising COVID-19 vaccines with the following companies: AstraZeneca, Johnson & Johnson, Medicago, Moderna, Novavax, Pfizer and Sanofi Pasteur/GlaxoSmithKline. The purchases are conditional upon approval of these vaccines by Health Canada.

To date, the Pfizer and Moderna vaccines have been approved for distribution in Canada. Soon, other vaccines from these companies will be used to speed up COVID-19 vaccination.

## What types of COVID-19 vaccines are being studied?

There are three types of vaccine currently being studied.

- 1 **mRNA vaccines:** These vaccines contain part of the RNA of the virus which has the ability to make the S protein located on the surface of the virus. Once the RNA messenger is inside our cells, they make proteins similar to those on the surface of the virus using the instructions provided by the RNA messenger. Our immune system recognizes that this protein is foreign and produces antibodies to defend itself against it. The RNA fragment is quickly destroyed by cells. There is no risk that this RNA will alter our genes.
- 2 **Viral vector vaccines:** These contain a weakened version of a virus that is harmless to humans. Once in the body, the vaccine enters our cells and gives them instructions to make protein S. Our immune system recognizes that this protein is foreign and produces antibodies to defend itself against it. Once in the body, the vaccine enters our cells and gives them instructions to make protein S. Our immune system recognizes that this protein is foreign and produces antibodies to defend itself against it.
- 3 **Protein subunit vaccines:** These contain non-infectious fragments of proteins that mimic the envelope of the virus. Our immune system recognizes that this protein is foreign and produces antibodies to defend itself against it.

## Will an mRNA vaccine alter our genetic code?

**No.** Messenger RNA does not enter the cell's nucleus or come into contact with the nucleic DNA. As such, it cannot alter our DNA in any way.

## How do COVID-19 vaccines work?

When someone receives the vaccine against the virus that causes COVID-19, their body starts to defend itself against the virus. An immune reaction occurs which neutralizes the virus producing antibodies and activating defense cells.

Most COVID-19 vaccines in development prompt the production of antibodies to block protein S; the protein that allows the virus to infect the human body. This prevents the virus from entering and infecting human cells.

The virus that causes COVID-19 is composed of strands of ribonucleic acid (RNA) genetic material surrounded by a crown-like envelope with proteins that include the S (spike) protein, hence the name "coronavirus."



## What side effects can be expected from injection with the COVID-19 vaccine?

Some minor side effects may occur, such as redness or pain at the injection site and fatigue, fever or chills. These symptoms are less common among vaccine recipients over the age of 55, are usually benign and do not last long.

As of now there are no known serious side effects from mRNA vaccines. While other random problems may arise, such as a cold or gastroenteritis, they are not related to the vaccine per se.

Because the vaccine does not contain the SARS-CoV-2 virus, it is not capable of causing COVID-19. However, people who come into contact with the virus in the days leading up to their vaccination or within 14 days of receiving the vaccination could still develop symptoms and get the COVID-19 disease.

As such, following health measures remains important until such time as a majority of the population has been vaccinated.

## Why did it take 40 years to develop a flu vaccine but only nine months for one against COVID-19?

Past efforts, particularly during the SARS epidemic in 2003, advanced coronavirus vaccine research and accelerated the fight against COVID-19.

There are currently over 50 COVID-19 vaccines undergoing clinical trials around the world, the result of unprecedented scientific cooperation. Considerable financial and human resources have been invested in the development of vaccines that meet regulatory requirements in such a short span of time.

Public health and regulatory authorities in many countries, including Canada, are working hard to ensure that as many safe and effective COVID-19 vaccines as possible become quickly available to their populations.

## Why are two vaccine doses required?

The second dose "reminds" the immune system to continue producing antibodies and ensures long-term protection. In current circumstances, where COVID-19 is spreading very fast, administration of the second dose may be delayed somewhat to be able to vaccinate more people with the first dose.

[Québec.ca/COVIDvaccine](https://quebec.ca/COVIDvaccine)

1 877 644-4545

Québec 

Lettre ouverte

PPU Rockland: le lobbyiste absent

# UN COUPERET DANS LA TRANSMISSION LÉGITIME DE L'INFORMATION AU CITOYEN

En séance du Conseil le 19 octobre 2020, le conseiller Daoura présentait un Projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville par l'adoption d'un Programme Particulier d'Urbanisme (PPU) pour le secteur Rockland. Ayant cité les bouleversements dans l'industrie du commerce de détail, le conseiller Daoura précise que « le Programme Particulier vise le Centre Rockland ». Il semble bien, en effet, que ce PPU renferme les éléments compris dans le Plan d'ensemble et de redéveloppement de la propriété du Centre Rockland, tel que souhaité par Cominar, propriétaire du Centre d'achat. On parle ici, entre autres choses, d'un développement immobilier entraînant une

importante densification résidentielle du site.

En toute logique, on peut comprendre que des échanges ont eu lieu entre Cominar et les représentants de la Ville de façon à ce que ce PPU, qui vise le Centre Rockland, soit adapté au plan d'ensemble de l'entreprise. Dès lors on peut se demander qui, chez Cominar, s'est chargé de transmettre à la Ville les modifications réglementaires nécessaires à la réalisation du plan de redéveloppement du Centre Rockland. La consultation du registre des lobbyistes du Québec pour la période pré-PPU (été-automne 2020), ne permet d'identifier aucune inscription d'un lobbyiste chargé par Cominar de faire des

représentations auprès de la Ville de Mont-Royal. La question reste donc entière à savoir qui a mené les discussions avec la Ville de Mont-Royal et par quels moyens? Comment Cominar est-il arrivé à courtiser directement le pouvoir décisionnel municipal de Mont-Royal et obtenir un PPU qui satisfait parfaitement aux critères de son plan de redéveloppement? Car il ne faut pas douter du degré de satisfaction de Cominar, lequel a finalement engagé des lobbyistes, inscrits au registre le 13 janvier 2021, avec pour mandat de pousser la mise en œuvre du PPU Rockland. Ce PPU, rappelons-le, élaboré pour le Centre Rockland par la Ville de Mont-Royal.

Les citoyens sont les grands perdants

du manque de transparence du processus. L'absence de lobbyiste inscrit, avant l'annonce officielle du PPU en octobre 2020, a contribué à retarder la connaissance de ce projet par la population monteroïse, qui n'a pu, en temps opportun, faire des représentations auprès de ses décideurs. Cette population encore une fois placée devant le fait accompli, et qui aujourd'hui tente de faire abandonner ce PPU dans lequel elle ne voit aucun avenir pour la Cité-jardin. Une pétition visant à mettre fin au processus d'adoption de ce PPU Rockland a recueilli plus de 2 000 signatures.

Ghislaine Pedneault, Alliance Mont-Royal

Lettre ouverte

# NOS AÎNÉS, CES GRANDS OUBLIÉS, LIVRÉS À L'INDUSTRIE DE LA VIEILLESSE

Le bilan du Québec en matière de traitement et de soins aux aînés est accablant. L'un des pires non seulement au Canada, mais au monde, entend-on de la part des experts. D'ici 2031, un quart de la population québécoise sera composé de personnes âgées, signifiant que la nécessité d'agir en cette matière est de la plus haute urgence.

Cette situation est décrite aujourd'hui comme le délabrement de la vie, d'une part, et d'une industrie prospère, d'autre part (le Groupe Maurice/Ventas en est un bon exemple). L'abandon des aînés (il n'est plus politiquement correct de parler des « vieux »), ces grands oubliés (André Picard), les met en proie à la convoitise de ces industriels de la vieillesse qui ont découvert là une matière première à exploiter, une source quasi inépuisable de profit. D'où la prolifération de ces tours à enfermement pour loger ces oubliés, des institutions au plus mauvais sens du

terme, où on met au rancart des personnes qui, soi-disant, ne sont plus productives ni rentables pour la société.

Cette mentalité d'exclusion d'une partie de nous-mêmes, nos familles, les nôtres, a entraîné un sentiment de honte et de désarroi depuis la crise pandémique du Coronavirus qui a servi de révélateur d'une situation moralement inacceptable. L'isolement forcé des aînés a eu des conséquences désastreuses en perte de vies qui pourraient se reproduire à l'arrivée de toute autre nouvelle pandémie. En effet, ces lieux sont des foyers privilégiés d'infection et de propagation.

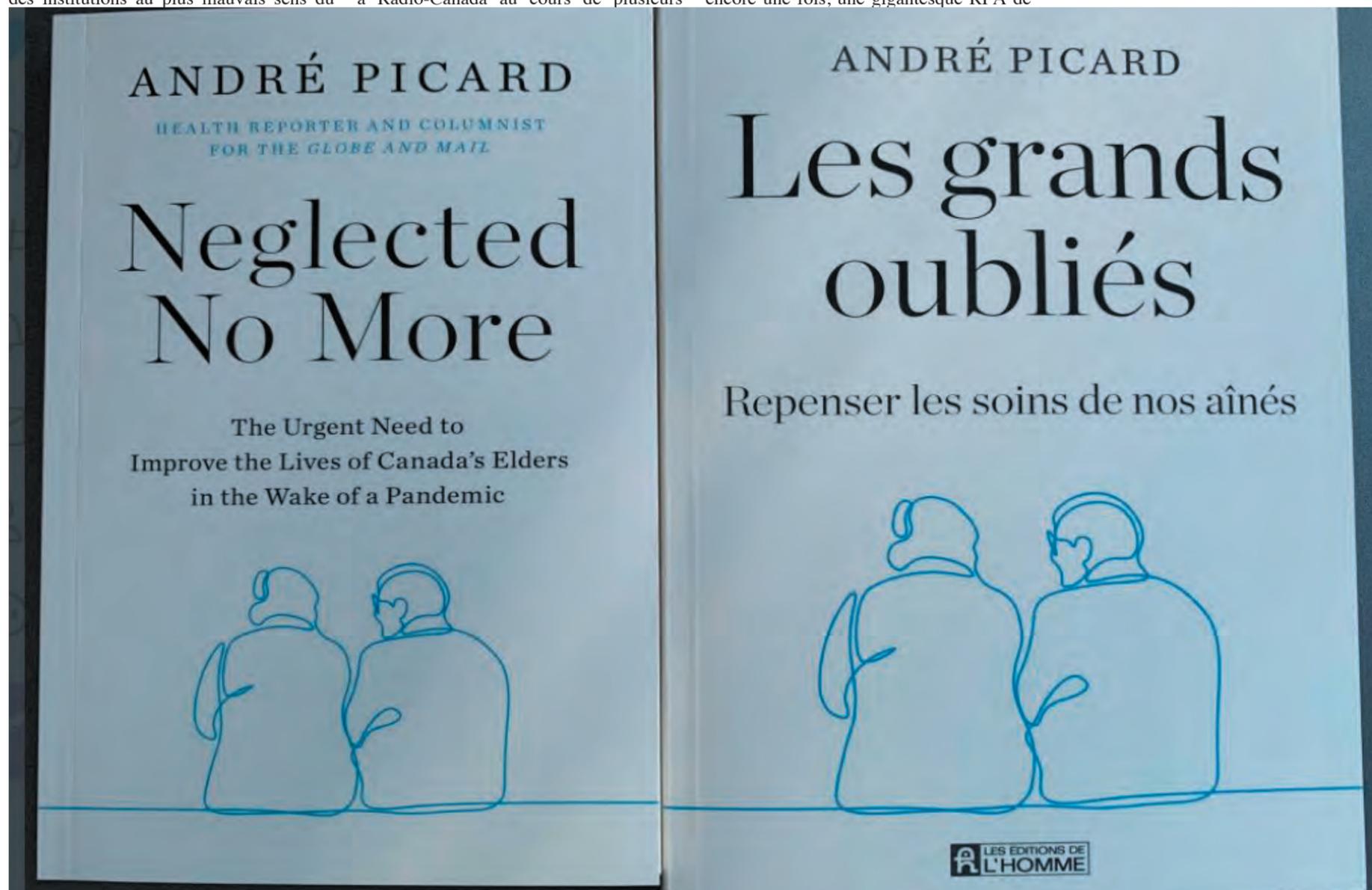
Le livre remarquable du journaliste au Globe and Mail, André Picard, dont la traduction française vient de sortir en ce début mars, trace un portrait navrant du sort réservé aux aînés dans la société québécoise. Pour André Picard, interviewé à Radio-Canada au cours de plusieurs

émissions, les CHSLD sont des « hôpitaux sans soins », et dans l'indifférence institutionnelle, « on garde les personnes en vie, mais de justesse » (Tout un matin, 3 mars 2021). Quand on apprend que les RPA s'inscrivent dans une histoire québécoise liée aux pénitenciers, lieux où l'on enfermait les vieux, pauvres et nécessiteux, il y a de quoi frémir. Pour Picard, cet enfermement qui se perpétue dans les RPA et CHSLD relève d'un lâchisme qui doit être redressé et remplacé. Premièrement, par un changement de philosophie qui tend à valoriser les aînés comme une part importante de notre société et, deuxièmement, par le développement accru des soins à domicile, afin d'humaniser la vie quotidienne de ces personnes.

À cet effet, nous Monterois, nous devrions être très préoccupés par la volonté du Maire Roy et du Conseil de nous imposer, encore une fois, une gigantesque RPA de

plus de 400 unités dans le projet du PPU-Rockland. Dont, sans doute, une infime part serait réservée à la population monteroïse. Ne faudrait-il pas mettre un frein à cette honteuse « industrie de la vieillesse », selon le titre de la websérie de Denys Desjardins (<https://ici.tou.tv/l-industrie-de-la-vieillesse/S01B00?lectureauto=1>). N'est-il pas grand temps de sonner l'alarme et, pour les Québécois, d'agir face à cette dramatique politique envers les aînés, en prenant exemple sur la Colombie-Britannique ou le Danemark, modèles en la matière. Pour mieux comprendre les enjeux actuels et les défaillances d'un système, le livre d'André Picard (Les grands oubliés, Éd. de l'Homme) est un incontournable.

Françoise Le Gris  
Membre d'Alliance Mont-Royal



# HAVE YOU ACHIEVED YOUR PURPOSE?

The poet Robert Browning wrote: "A man's reach should exceed his grasp, Or what's a heaven for?"

In pursuing our life's goals, most of us aim too low and often hit that target! Too often, in our dreaming and goal-setting, we focus on the obstacles and stop at the question "HOW CAN I ACHIEVE THIS?" Surprisingly, that's a tragic error! When asked about how he accomplished his dreams Steve Jobs, founder of Apple, said: "You can never connect the dots looking forward, only by looking back!"

Every significant motivational consultant will encourage the individual to focus on your DESIRE, your DREAM, and believe that the "HOW" will reveal itself as you move forward.

God created each one of us with unlimited potential and vibrant dreams. As we focus on His Spirit and direction, He will show

us the way. The avenue for our growth lies in our unlimited imagination. Clement Stone, the influential insurance magnate and philanthropist, who rose from poverty to develop one of the great fortunes in America, stated:

"What the mind can conceive and believe, it can achieve!"

Thomas Edison stated: "IF WE DID ALL THE THINGS WE ARE CAPABLE OF, WE WOULD LITERALLY ASTOUND OURELVES!"

We need to realize that God thinks differently than we do. We look at our abilities, whereas God looks at our OPENNESS AND BELIEF. God wants to know if we are willing to trust the DREAMS He gives us which seem beyond our grasp. As He said: "My ways are not your ways, neither are my thoughts your thoughts. For as the heavens are higher than the earth, so are my ways higher than your ways, and my thoughts than your thoughts."

God has answers to our problems far

beyond our comprehension. The challenge for us is to get on that divine wave length.

A businessman went to one of the Arab Emirates to do some work for the United States. Once he had concluded his business the head of the royal family said they would like to give him a present. The man replied that he didn't need a gift. But the member of the royal family insisted, saying it was a tradition which they must follow. So, over the protests of the businessman, he asked what the man would like. Not wanting to give offence, the businessman finally said that he would like a "golf club".

He returned to the United States and, after about three weeks, there was a knock on his door from a man who said, "Sir, I'd like you to follow me and I will take you to your golf club." He took the man over to an 18-hole golf club, with a putting green, club house - all was his.

Look at the situation. Both the business-

man and the member of the royal family were saying the same thing, but their thoughts were completely different. Just two words, "GOLF CLUB"!

One man was thinking about a "nine iron"; the other was thinking about some real estate.

See how this relates to God and our lives? Have we taken some of His promises and dreams for us and brought them down to the level of a "nine iron", while God is saying: "Your thoughts are not my thoughts"? He is thinking way beyond our comprehension and, though we may both say the same words, our thoughts are totally different. But as we focus on Him AND HIS ABILITY, He can make His dreams for us come true!

**Dr. Brian M. Gazzard, a resident of the town, is a personal development consultant. bmgazzard@hotmail.com 514-961-8317**

## LETTRE OUVERTE

English

Madame la conseillère Michelle Setlakwe: Pourquoi n'avez-vous pas divulgué de manière franche et transparente aux citoyens que le centre sportif et communautaire a été conçu afin de servir l'ajout de milliers de nouveaux résidents?

La conseillère Michelle Setlakwe est la responsable du dossier du centre sportif et communautaire et a agi comme présidente de la campagne du « oui » lors du référendum de l'année passée.

D'emblée, je dois mentionner que je suis un résident ayant appuyé le projet du centre sportif et communautaire, tel qu'il a été présenté aux citoyens. Il y a évidemment du bon à avoir un tel centre. D'ailleurs, à l'époque du référendum, j'avais écrit des articles en appui du projet dans ce journal.

Comme plusieurs résidents, je me suis fié aux déclarations de nos élus sans penser qu'il y avait possiblement un autre programme.

Comme nous le savons maintenant, la raison pour laquelle ce centre sportif et communautaire à une telle ampleur, tant par sa taille que par son coût, tient au fait que le conseil municipal a prévu d'autoriser de grands projets immobiliers qui feront littéralement doubler la population de Mont-Royal.

Les conséquences sur la qualité de vie et la sécurité routière seront énormes. Nous n'avons qu'à penser à l'impact sur la circulation du centre-ville lorsque des milliers de nouveaux résidents tenteront d'y accéder.

Malheureusement, ces informations n'ont pas été révélées lors du référendum. C'est mal agir pour des élus de ne pas donner toute l'information aux citoyens qu'ils représentent. Ces données auraient permis aux résidents de prendre une décision éclairée.

Madame Councillor Michelle Setlakwe: Why did you not openly and transparently disclose to citizens that the sport and community complex was designed to also serve thousands of new residents?

Councillor Michelle Setlakwe is the individual in charge of the sports and community complex file and Chair of last year's referendum's "yes" campaign.

At the outset, I must mention that I am a resident who supported the sports and community complex project as it was presented to the citizens. It is obviously a good thing to have a new sports and community complex in our town. In fact, at the time of the referendum, I had published articles in support of the project in this very newspaper.

Like other residents, I relied on the statements of our elected officials without

thinking that there was possibly another agenda.

As we now know, the reason why this sports and community complex is so large, both in size and cost, is because the municipal council has been planning to authorize massive real estate projects that will literally double the population of TMR.

The impact on quality of life and road safety will be enormous. We need only think of the impact on traffic in the town centre when thousands of new residents will try to access the complex.

Unfortunately, this information was not revealed during the referendum campaign. It is plainly wrong for elected officials to not give all the information to the citizens they represent. This information would have allowed residents to make an informed decision.

**Mtre. Gerry Apostolatos, TMR resident**

## TMR POMERLEAU: ADDENDUM

Clarification 'anonymous' website

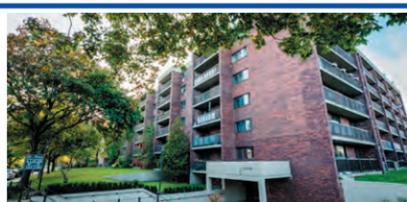
An article published on p. 6 of the March 3 issue of The TMR Post ('Mayor reacts to contract bid allusions posted on local website') mistakenly referred to the website in question (Démocratie Mont-Royal) as being anonymous. A reader has



**CHARLES PERREAULT**  
GROUPE IMMOBILIER  
Broker at RE/MAX du Cartier Town of Mont-Royal

514-731-7575

come forward to point out that the owner/author of the site is Cecilia McDonnell. The Post apologizes for the oversight.



**T.M.R. LE MANOIR**  
25 Glengarry  
Appartements 3,5 & 4,5  
Large, modern,  
Pool and heat.

**V.M.R. LE MANOIR**  
25 Glengarry  
Apartements 3,5 & 4,5  
Larges, modernes,  
Piscine et chauffage.

514-735-4302 Ext 213  
Pager: 514-230-7982  
[www.hsprop.com](http://www.hsprop.com)



AVIS PUBLIC

PUBLIC NOTICE

PRÉCISION

CLARIFICATION

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

APPLICATION FOR A MINOR VARIANCE

75, chemin Strathcona

75 Strathcona Road

Veuillez noter qu'une erreur s'est glissée dans l'avis public relatif à la demande de dérogation mineure portant sur l'immeuble situé au 75, chemin Strathcona paru le 3 mars 2021.

Please note that there was an error in the public notice for the application for a minor variance for the property located at 75 Strathcona Road which was published on March 3, 2021.

L'adresse de l'immeuble aurait dû se lire « 75, chemin Strathcona » plutôt que « 72, chemin Strathcona ».

The building address should have been given as "75 Strathcona Road" instead of "72 Strathcona Road".

Donné à Mont-Royal,  
le 10 mars 2021.

Given at Mount Royal,  
on March 10, 2021.

Le greffier, Alexandre Verdy, Town Clerk



#1-1400 rue Ouimet  
Montréal, Qc, H4L 3R1  
Tél.: 514-736-1133  
redaction@stele-medias.com  
publicite@stele-medias.com  
administration@stele-medias.com

Président: Pascal Richard  
Vice-Présidente / Finances: San Lu Ly  
Vice-Président / TI: Sylvain Nadeau  
Édition: Pascal Richard  
Collaborateurs: Martin C. Barry,  
Frederick Harding, Vincent Cadorette

Conseil juridique: Ariël T. Roy  
Conseil comptable: Cianci & Associés  
Production: Pascal Richard  
Ventes: Pascal Richard  
Publié par: STELE • Médias, Communications,  
et Relations Publiques inc.

NOTRE IMPRIMEUR UTILISE DU PAPIER RECYCLÉ DE SOURCES RESPONSABLES ET EST AUDITÉ ANNUELLEMENT PAR FSC.

Distribution Impression Certification Accès web de  
**tc** • TRANSCONTINENTAL CARD **VIDÉOTRON**

514-570-1855

Stele Médias Inc • Le Point d'Outremont 23.05 • 10 Mars 2021

Le Journal de Mont-Royal, Le Point d'Outremont et le Westmount Times sont distribués à 80,000 lecteurs à Mont-Royal, dans les quartiers Glenmount et Mountain Sight à tout les jeudis, à Outremont aux deux semaines et Westmount chaque mois. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Stele Médias Inc ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou de l'éditeur ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés expriment l'opinion de leurs auteurs, mais pas nécessairement celle de la direction. Dépôt légal aux bibliothèques nationales du Québec et du Canada.

# LETTRE OUVERTE

Following the devastating impact on long term care senior homes during the Covid crisis where over 70% of Covid deaths took place, it is imperative that steps be taken to never allow this to happen again! The existing model is clearly at fault. Expert opinion recommends that homes be a more humane size and publicly

owned to eliminate any profit motive. As Linda McQuaig wrote in the Toronto Star (January 13 2021) "Bare knuckle capitalism has no place in nursing homes". Significantly higher deaths have taken place in for profit homes as opposed to not for profit facilities.

It is recommended that staff be properly paid to

avoid the need to moonlight in order to make a decent living. This will allow staff to remain in one place to prevent unnecessary contamination in case of a virus as well as allowing seniors to know their care givers. As well there is strong scientific evidence to say that senior homes should never be near highways where pollution is a serious factor even to the extend of advancing Alzheimer's disease.

In some European countries up to 64% of senior healthcare dollars go to home care, allowing seniors to remain in their homes if they so wish.

Unfortunately our Mayor and Council are ignoring this compelling advice in that they continue to promote a 450 unit private senior's home for the proposed Rockland project. Similar projects (Groupe Maurice) have already been rejected by citizens in 2008 and 2019. Warehousing seniors in a ten story 450 unit building close to a major highway should be an absolute red flag non starter! If we don't learn lessons from this dramatic crisis what hope is there!

Anne Streeter, 1302 Kenilworth Rd.



## La Marina

disponible à compter du 12 mars sur CRAVE



Montréal, le 4 mars 2021. Les Films Opale est heureuse d'annoncer que *La Marina*, écrit et réalisé par Étienne Galloy et Christophe Levac, sera disponible sur la plateforme CRAVE à compter du 12 mars prochain après ses présentations dans des festivals de cinéma notamment à Whistler où Rémi Goulet a obtenu une mention honorable pour son interprétation du personnage de Charlie Hall, le Wakeboarder du film, et Fred Gervais-Dupuis le prix Borso de la meilleure direction photo. Le film a également valu à Rose-Marie Perreault le prix de la meilleure actrice lors du Nottingham International Film Festival, où il était en sélection officielle.

Rappelons que *La Marina* a eu sa première québécoise au festival Fantasia en août dernier. Il a ensuite été présenté au Sao Paulo International Film Festival dans la section New Filmmakers Competition. *La Marina* a fait l'ouverture du Prague Youth Film Festival et sera projeté hors compétition lors du Carrousel International du film de Rimouski.

*La Marina* se présente comme un film expressionniste mettant en vedette Rémi Goulet et Rose-Marie Perreault dans les rôles principaux. Se joignent à leurs côtés, Amadou Madani Tall, Anthony Therrien et Marguerite Bouchard.

À l'été de ses 19 ans, Charlie Hall ne sait pas s'il pourra remonter sur une planche de wakeboard. Alors qu'il veut fuir la source de ses angoisses en allant à Chambly chez son cousin Noah, il fait la rencontre de Juliette, une jeune employée de la marina locale. La chimie opère et les deux jeunes développent une relation unique qui n'a comme obstacles que la peur de leurs ambitions.

Produit avec le soutien du Fonds des talents de Téléfilm, *La Marina* est distribué par Les Films Opale.



## Deux créations du danseur étoile et chorégraphe Guillaume Côté à voir en mars

Montréal, le 4 mars 2021. Le public pourra bientôt voir deux créations fort attendues du danseur étoile et chorégraphe associé du Ballet national du Canada, Guillaume Côté. Conçues et répétées dans le contexte du confinement et de la distanciation, les œuvres attestent du pouvoir de la création à surmonter l'adversité pour offrir en partage de l'espoir et de la beauté.

Le 19 mars, Télé-Québec diffusera *Naraka*, un duo d'enfer que Guillaume Côté interprète avec Maude Sabourin, soliste des Grands Ballets canadiens. « On a dansé *Naraka* au Parc Olympique, avec une intensité qui était une façon de laisser une empreinte humaine dans cet immense espace, d'affirmer la liberté de l'artiste dans un monde qui lui sert d'écran et d'enclos », explique Guillaume Côté. Son œuvre s'inscrit dans le triptyque *Danse en trois temps* auquel participent les chorégraphes Louise Lecavalier et Victor Quijada.

Diffusion : vendredi 19 mars à 22 h et dimanche 21 mars à 21 h 30 ainsi qu'en simultané et en rattrapage gratuitement sur [telequebec.tv](http://telequebec.tv) et sur l'application Télé-Québec.

Le 20 mars, le Royal Winnipeg Ballet présentera *PHI*, une œuvre commandée à Guillaume Côté pour un grand spectacle virtuel visant à recueillir des fonds pour cette compagnie dont la polyvalence, l'excellence et le style ont construit la réputation depuis plus de 80 ans. La création de *PHI* posait un énorme défi en temps de pandémie, le chorégraphe devant diriger par vidéoconférence 24 danseurs avec lesquels il n'avait jamais travaillé. « Les danseurs m'ont impressionné par leur enthousiasme, leur ardeur et leur faculté d'adaptation, souligne Guillaume Côté. Avec *PHI*, je poursuis mon exploration de la répétition de schémas pour atteindre l'harmonie, un processus délicat dont le succès repose sur la cohésion des interprètes. »

Billets sur le site du RWB : [www.rwbballetball.org/rwb-virtual-event](http://www.rwbballetball.org/rwb-virtual-event)

Né au Lac-Saint-Jean, Guillaume Côté a déployé sa virtuosité technique, sa sensibilité musicale et son intensité dramatique sur les plus grandes scènes du monde. Chorégraphe de renom, il se démarque par ses propositions originales entremêlant danse classique et contemporaine, théâtre et arts numériques (*Le Petit Prince*, *Frame by Frame*). Également directeur artistique du Festival des Arts de Saint-Sauveur, il a insufflé un renouveau remarquable à l'événement qui remportait récemment le Prix Opus du Diffuseur spécialisé de l'année pour son édition 2020, entièrement repensée en partenariat avec l'Orchestre Métropolitain afin de soutenir la création en musique et en danse, à travers 10 films à voir sur [festivaldesarts.ca](http://festivaldesarts.ca)



# ARTTRAM

## Irène Giannetti

ARTISTE DE LA SEMAINE  
THIS WEEK'S ARTIST

« Écllosion »  
Aquarelle - 16" x 12"

[arttram.org](http://arttram.org)

Commandité par -  
sponsored by

